

# « L'ÉCOLE SANS DIEU »

## DEUX INSTITUTEURS

### DE LA III<sup>E</sup> RÉPUBLIQUE EN BOCAGE

Dominique Lenne

En cette année 1900, le printemps tarde à venir. Le mois de mars reste particulièrement froid avec des gelées qui blanchissent les toits et les prairies du bocage au petit matin. La végétation a du mal à repartir. Et si les dix premiers jours ont été secs, les jours suivants justifient le vieil adage poitevin : « février remplit les fossés, mars les cure et les remplit à la même mesure ». La Sèvre nantaise ce 20 mars menace même de déborder<sup>1</sup> tellement il a plu.

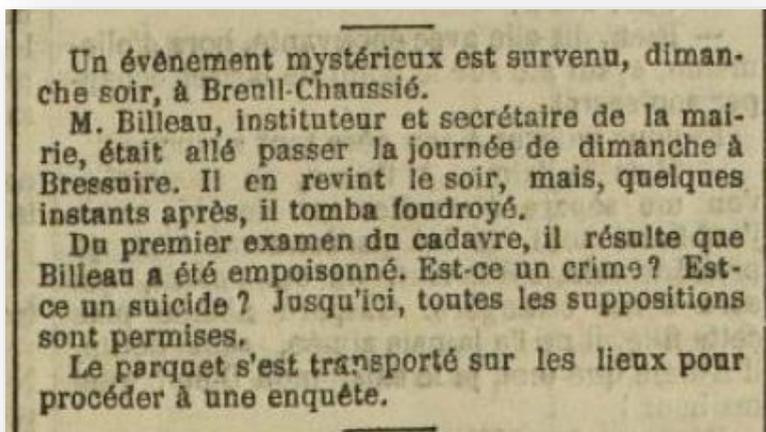
Ce temps froid et humide ne convient pas du tout à Jean Jules Grelet, l'instituteur au hameau du Peu de la commune du Pin. De santé fragile depuis son arrivée dans le bocage, six ans auparavant, il a cessé sa classe lundi, le 19 mars, fiévreux et il s'est alité. Le lendemain il se traîne jusque

---

<sup>1</sup> Le Mémorial des Deux-Sèvres du 29 mars 1900.

chez sa collègue Eglantine Bourdin<sup>2</sup>, l'institutrice des filles, qui devant « sa mauvaise mine et ses yeux hagards<sup>3</sup> » lui conseille de consulter un médecin.

Sur ces entrefaites, le facteur passe qui, tout en distribuant le courrier, annonce à tous ceux qu'il croise sur sa tournée une terrible nouvelle : on a retrouvé l'instituteur de Breuil-Chaussée, Charles-Victor Billeau mort ce matin : suicide ou crime ?



Extrait du journal L'Echo (Journal du Centre-ouest) du 21 mars 1900

L'information affecte fortement Grelet qui rentre très agité chez lui. Ce comportement n'échappe pas au mari de l'institutrice, Paulin Bourdin, qui veut « le distraire<sup>4</sup> ». Vers 11h 30 celui-ci vient « le chercher pour boire un chocolat<sup>5</sup> ». Grelet descend avec Bourdin mais, dans la cour, il prétend l'oubli de sa pipe pour retourner seul chez lui. Tardant à revenir, Bourdin inquiet remonte pour constater avec effroi le pire et l'irréparable. Jean Jules Grelet gît, râlant « sur le palier dans une mare de sang, le crâne fracassé<sup>6</sup> », d'un coup de fusil chargé de plomb !

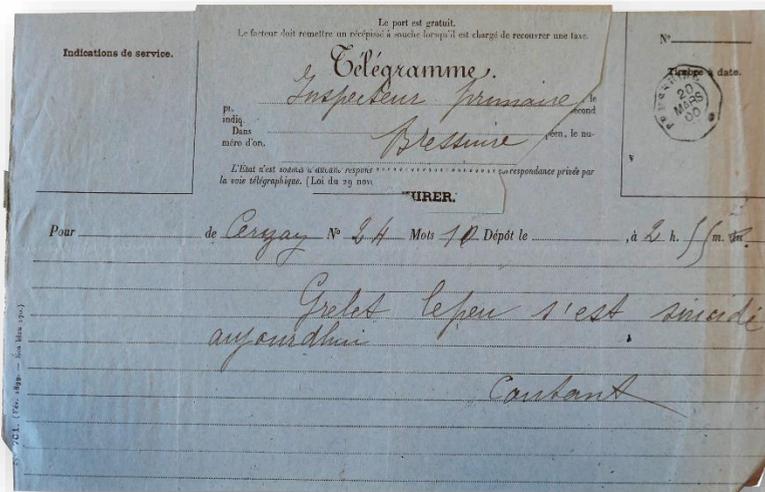
<sup>2</sup> Eglantine Bourdin née Fournier est originaire de Massais (79). Elle se marie le 27 décembre 1882 à Tillou (79) avec Paulin Bourdin, né à Loizé (79). Elle reste dix ans au Pin (1898-1908) et termine sa carrière à l'école de La Grippière, à Saint-Maurice-La-Fougereuse, en 1921.

<sup>3</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 210, Rapport fourni par M. Bégurier, instituteur remplaçant au Peu, 28 mars 1900.

<sup>4</sup> *Ibidem.*

<sup>5</sup> *Ibidem.*

<sup>6</sup> *Ibidem.*



Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 210.

Qui sont donc ces deux instituteurs qui, à un jour d'intervalle, disparaissent de manière aussi troublante ? Ces faits divers dramatiques qui ont ému le bocage sont aussi l'occasion de revenir sur le sort de ces enseignants de la III<sup>e</sup> République qui, dans le bocage, vivaient dans un contexte difficile de concurrence avec l'enseignement privé.

---

### LA LAÏCISATION DE L'ÉCOLE ET L'ESPRIT RÉPUBLICAIN EN BOCAGE

---

Lorsque Grelet arrive dans le bocage bressuirais en 1894, 15 ans après Billeau, la situation politico-religieuse est toujours aussi tendue.

Dans l'esprit des hommes de la III<sup>e</sup> République, la laïcité est une des idées essentielles du modèle républicain. La séparation des Églises et de l'école doit donc précéder la séparation des Églises et de l'État, d'où la gratuité de l'école publique, l'obligation scolaire, la laïcisation des locaux et des programmes de l'école primaire (lois Ferry de 1881 - 1882), la laïcisation du personnel des écoles primaires publiques (loi Goblet du 30 octobre 1886) ; autant de lois qui aboutissent à des « guerres scolaires » qui

opposent enfants et parents de l'école « libre <sup>7</sup> » à ceux de « la laïque ». Très attachée à la religion catholique et sous l'influence très forte des nobles et propriétaires terriens conservateurs, la population du bocage bressuirais est peu favorable à l'école laïque et républicaine<sup>8</sup>. Il est reconnu que certains propriétaires fonciers du bocage menaçaient de retirer leurs terres aux fermiers qui confiaient leurs enfants à l'« école du diable ».

Mais pour les fondateurs de l'école républicaine, la laïcité n'implique pas la neutralité politique et l'école devient vite un enjeu, c'est d'ailleurs semble-t-il l'une des causes de la mutation de Charles Victor Billeau. Lorsqu'il arrive à Noirterre en 1879, les relations avec le maire, Charles Raimbault<sup>9</sup> et le curé se sont tout de suite tendues. Les rapports d'inspection soulignent régulièrement que l'instituteur a des difficultés à se faire admettre par les parents d'élèves et, en 1881, son implication politique au moment des débats sur la laïcisation lui vaut des remontrances de la part de sa hiérarchie : « Ce n'est pas en montrant les dents aux autorités et aux habitants en déclarant qu'on aura raison qu'on peut convaincre cette population. On peut dire que les dernières élections ont été faites autant contre l'instituteur que contre le gouvernement républicain<sup>10</sup> ».

Jean Jules Grelet, au contraire, semble bien estimé des parents d'élèves. Son caractère indolent semble s'accommoder de la situation locale. Son prédécesseur, par contre, Octave Sauzeau<sup>11</sup> s'était montré plus intransigeant sur les atteintes à la laïcité. En 1894, il avertit son administration que 18 de ses élèves arrivent très en retard à l'école car « ils fréquentaient le matin de 8h à 9h, le catéchisme au chef-lieu de la commune distant de 4 km du Peu et cela les, mardi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine ». « Ils arrivent sans que rien ne soit classé dans leur esprit,

---

<sup>7</sup> L'expression école « libre » appliquée aux écoles religieuses signifie qu'elles ont la liberté d'enseignement, indépendamment de l'Etat républicain qui contrôle les écoles laïques.

<sup>8</sup> En 1879, sur 662 écoles dans les Deux-Sèvres, 542 étaient publiques et 120 étaient privées (libres). Vingt ans plus tard, en 1900 sur 938 écoles, 731 sont publiques et 207 sont privées (libres).

<sup>9</sup> Charles Raimbault, maire de Noirterre de 1871 à 1889.

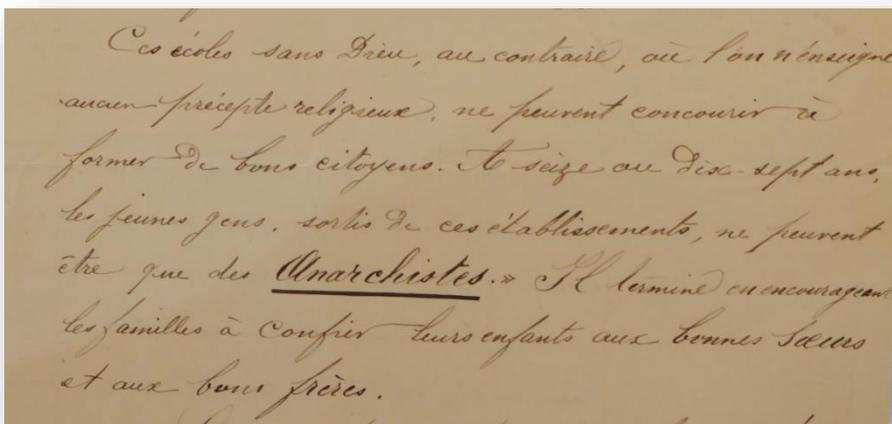
<sup>10</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 178, Rapport d'inspection du 27 juin 1882.

<sup>11</sup> Octave Sauzeau est nommé à l'école du Peu en 1888. Ce jeune protestant originaire de Breloux, de 31 ans, renonce à sa religion pour épouser Eugénie Berthelot, de 12 ans sa cadette, la fille d'un marchand de bœufs du Pin. Les registres de la paroisse conservent son acte d'abjuration « de l'hérésie de Luther et Calvin » du 31 janvier 1891. In *Noëlle Pouplin, Le Pin Barlot en Poitou*, Editions Pays & Terroirs, Cholet, 2008, Tome II, p. 348 et suivantes.

ils ont besoin de repos et le travail qu'on exige d'eux ne leur profite pas [...] la discipline en souffre et le bon ordre de la classe est menacé<sup>12</sup> ». Sauzeau demande donc que l'on intervienne auprès des autorités ecclésiastiques pour que les leçons de catéchisme soient dispensées à l'avenir le jeudi et le dimanche, comme prévu par la loi.

En 1900, l'institutrice de l'école publique du Pin n'hésite pas à dénoncer à son inspecteur la venue d'un prédicateur de Saint-Laurent-sur-Sèvre qui, avec le curé, tient des propos anti-républicains à l'occasion des fêtes de la Toussaint. A la messe, du haut de la chaire, il qualifie d'« anarchistes » les jeunes qui sortent de l'école publique<sup>13</sup>.

Cette concurrence école privée - école publique obligera l'inspecteur à fermer un poste d'adjoint en 1900 dans l'école du bourg à cause de la création d'une école de garçons tenue par des congréganistes<sup>14</sup> : « L'école n'a presque plus d'élèves depuis la rentrée d'octobre [1900], époque à laquelle s'est ouverte une école privée dans cette localité<sup>15</sup> ».



Extrait de la lettre de Marie Fournier, institutrice au Pin, à L'Inspecteur d'académie, le 13 septembre 1900, rapportant les propos du curé du Pin à propos des écoles publiques, Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 497

<sup>12</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 156.

<sup>13</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 478.

<sup>14</sup> Le curé du Pin obtient la collaboration des frères de Saint-Gabriel pour assurer l'enseignement. In Noëlle Pouplin, *Le Pin Barlot en Poitou*, Editions Pays & Terroirs, Cholet, 2008, Tome I, p. 111.

<sup>15</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 210, Lettre du 22 mars 1900 de l'inspecteur de l'enseignement primaire à l'inspecteur d'académie.

Même si certains se scandalisent qu'on construise des locaux scolaires pour enseigner l'amour de la République au détriment de la foi religieuse, la présence de l'école et de la mairie occupant les mêmes murs, s'inscrit irrémédiablement dans le paysage communal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

## LES MAISONS D'ÉCOLE

---

De 1833 à 1886, plusieurs lois obligent les municipalités à devenir propriétaires des maisons d'écoles. En 1885, sur 671 écoles primaires publiques dans les Deux-Sèvres, 568 appartiennent à la commune mais 77 sont encore louées et 26, prêtées, essentiellement par des partisans de l'école privée.

Par ailleurs la loi du 20 mars 1883 (art. 8) impose non seulement l'obligation de pourvoir à l'établissement de maisons d'école au chef-lieu communal, mais encore dans les hameaux si le chef-lieu est distant de plus de trois kilomètres et réunit un effectif d'au moins 20 élèves. C'est vrai que dans le bocage, l'habitat dispersé et les voies de communication difficilement praticables l'hiver pouvaient rebuter certaines familles à envoyer leurs enfants à l'école du bourg, jugée trop éloignée.

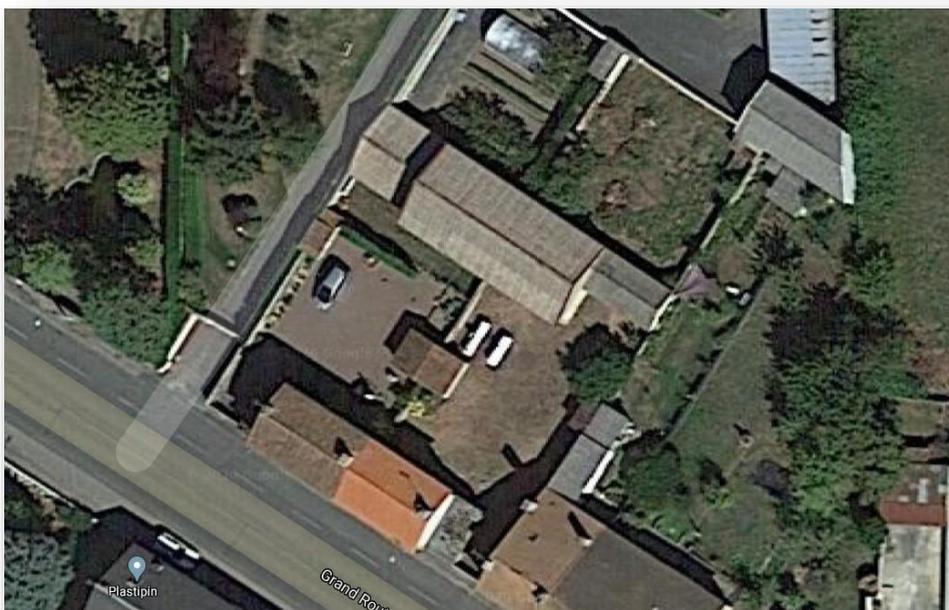
### *Le Peu, une école de hameau*

En vue de l'application de la loi de 1883, le préfet de Niort annonce au Conseil général que le département des Deux-Sèvres se voit doter d'un million de francs à distribuer aux communes pour la construction d'écoles de hameau. Au Pin, certains enfants étant obligé de faire jusqu'à 8 km pour rejoindre l'école, la municipalité propose le gros hameau du Peu, fort de 110 habitants sur la grande route de Bressuire à Chatillon (Mauléon) pour recevoir une nouvelle école. Avec tous les villages environnants, elle peut accueillir dans un rayon de 3 km plus de 55 enfants d'âge scolaire. Le Peu remplissant tous les critères, le projet est approuvé en décembre 1883 et l'école accueille 19 élèves dès la première rentrée en 1884 ; l'année suivante, ils sont 38 inscrits<sup>16</sup>.

---

<sup>16</sup> Rapport sur l'instruction primaire par l'inspecteur d'académie du 28 février 1889.

En remplacement d'Octave Sauzeau qui est nommé à Assais (79), Jean Jules Grelet s'installe en mars 1894 dans cette petite école de hameau, construite à partir d'un plan-type déjà appliqué en Vendée : « un modèle simple et sans prétention » ce qui permet de réduire les dépenses publiques<sup>17</sup>. Un bâtiment de plan rectangulaire et percé de hautes ouvertures, abrite deux classes, une pour les filles, l'autre pour les garçons. Une cour les sépare de la maison des enseignants construite en bordure de la route.



Ecole du Peu du Pin, [www.google.fr/maps](http://www.google.fr/maps).

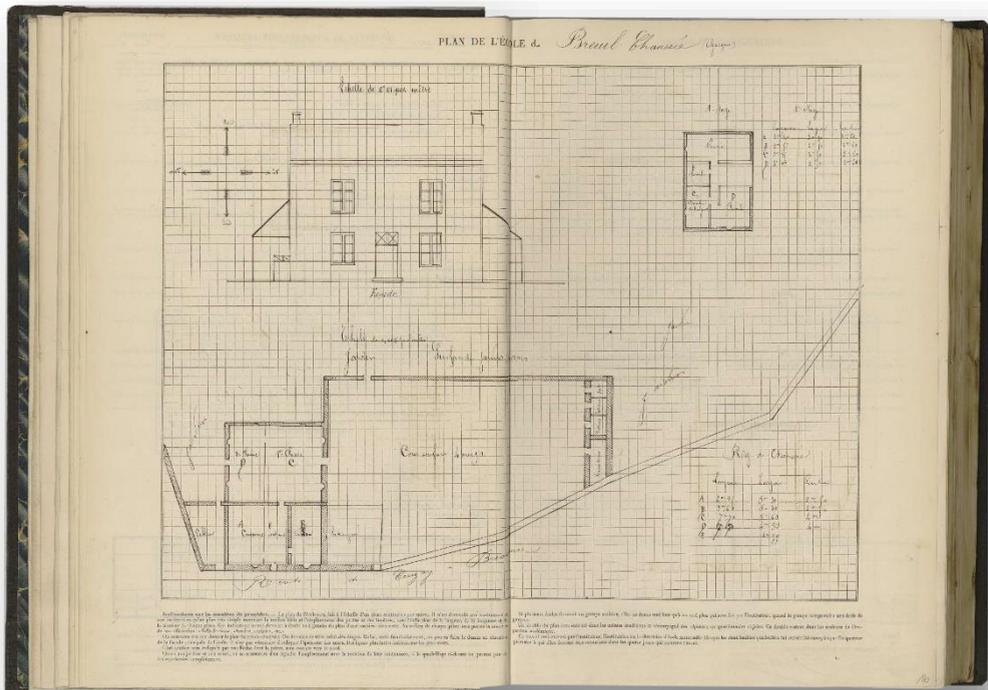
### ***Breuil Chaussée, la construction d'une nouvelle école***

Au début de 1872, le maire de Breuil-Chaussée, François Auzanneau<sup>18</sup> et les conseillers municipaux échantent sur l'opportunité d'acquérir une maison d'école pour les garçons « attendu que l'instituteur

<sup>17</sup> La construction est financée par la commune à hauteur de 3 000 francs, par le Département pour la même somme, et avec une aide de l'Etat de 16 000 francs soit 22 000 francs.

<sup>18</sup> François Auzanneau, agriculteur à Montpensier, devient maire de Breuil-Chaussée en 1865 et le reste jusqu'en 1884. Né à Breuil-Chaussée en 1833 il décède comme garde particulier à Beaulieu-sous-Bressuire, en 1891.

et les élèves ont à souffrir du local ancien et qui appartient à autrui<sup>19</sup>. » Cette discussion a été en fait suscitée par la mise en vente, par les héritiers de Charles Gabriel Lusson<sup>20</sup>, d'une maison lui appartenant dans le bourg de Breuil-Chaussée, à l'ouche aux marronniers, occupée jusque-là par l'aubergiste Pierre Billiaud. C'est d'ailleurs dans cette maison que le maire avait l'habitude de réunir son conseil, « dans une chambre haute<sup>21</sup> ». Visitée par l'inspecteur du primaire de Bressuire, le local semble convenir mais des travaux importants pour l'aménager en école sont à envisager. La commune de Breuil-Chaussée qui ne dispose pas de ressources importantes s'était



Plan de l'école primaire de garçons extrait de l'enquête sur les écoles de 1884 (F /17/\*/3100)  
<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/>

jusque-là contentée de louer des maisons pour l'école de garçons. L'achat de la maison Lusson l'obligerait à s'endetter lourdement. Est-ce cette raison qui incite les conseillers Baptiste Goicheau et le charron Louis

<sup>19</sup> Arch. Communales Breuil-Chaussée, Délibération du conseil municipal de mai 1872.

<sup>20</sup> Gabriel Charles Lusson résidait à Bressuire (1807-1871).

<sup>21</sup> Arch. Communales Breuil-Chaussée, Bail de location renouvelé le 10 aout 1872, registre des actes de délibération du conseil municipal d'aout 1872.

Berteau à voter contre ce projet qui, finalement, est adopté par 8 voix sur 10 et la maison acquise pour 5 815,42 Francs. Le montage financier pour les emprunts est complexe et il faut attendre quatre ans, en avril 1876, pour que les aménagements scolaires soient enfin terminés. Il reste l'entourage à faire pour lequel le maire réclame en vain des subventions supplémentaires.

Pourtant le maire Auzanneau argumente sa demande. Sans clôture, les enfants piétinent le jardin voisin et écrasent les plantes. Avec la présence d'une auberge en face de l'école, les élèves ont continuellement vue sur elle « ce qui n'est pas toujours très moral<sup>22</sup> ». Autre avantage d'un mur, il abriterait les enfants du vent d'hiver du côté Nord et réduirait le nombre de malades. Par temps froid, l'instituteur est obligé de confiner les enfants dans la salle de classe. Enfin, ils ne peuvent pas faire les exercices de gymnastique « tant recommandés par l'inspecteur, à cause des fréquentes railleries des passants qui découragent les enfants<sup>23</sup> ». Et malgré toutes ses bonnes raisons, le mur de clôture ne sera réalisé qu'en 1878 par le maçon Monnereau de Bressuire.

En quittant Noirterre, Charles Victor Billeau laisse une école vétuste et trouve à sa prise de fonction en septembre 1883 à Breuil-Chaussée, un local « convenable<sup>24</sup> » accueillant plus de 80 élèves, composé de deux salles de classe sur plancher, chauffées par des poêles à bois. L'école est dotée d'une bibliothèque de 280 volumes, d'un musée pédagogique<sup>25</sup> et d'un jardin de 36 ares.

Mais au fil des années le bâtiment vieillit et se dégrade et, en 1888, l'inspecteur du primaire en visite, le juge « mal aéré », « vieux et insuffisant », « mal éclairé<sup>26</sup> ». Il est évident qu'à la fin du siècle, les exigences de l'Education nationale en matière d'hygiène se sont renforcées pour installer au mieux les élèves. Billeau, qui a inscrit 93 enfants en 1888, n'en voit qu'un

---

<sup>22</sup> Arch. Communales Breuil-Chaussée, Registre des actes de délibération du conseil municipal du 20 mars 1875.

<sup>23</sup> *Ibidem*.

<sup>24</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 210, Inspection du 17 octobre 1883.

<sup>25</sup> A titre de comparaison, en 1883 l'école de garçons de Noirterre ne possède pas de musée pédagogique et sa bibliothèque est « riche » de... 18 livres !

Le musée pédagogique correspond à l'armoire où l'instituteur entrepose le matériel scolaire, les appareils destinés à l'enseignement.

<sup>26</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 210, Inspection du 23 novembre 1888.

peu plus de la moitié régulièrement. Par contre l'hiver, lorsque les enfants moins occupés à aider leurs parents aux champs viennent assister au cours, la salle de classe est trop exigüe. Quant à son logement personnel, il est « en médiocre état<sup>27</sup> ».



Ancienne école publique de Breuil-Chaussée, transformée en maison d'habitation, 3, route de Bressuire. Photographie de 1950. Mariages en présence des invités et amis de la JAC (jeunesse agricole catholique).

*Coll. Particulière.*

Il est probable que l'inspecteur du primaire en conversant avec le maire, Joseph Chauvière<sup>28</sup> a dû lui glisser que le jardin très vaste qu'il a remarqué juste à côté de la cour de récréation ferait un excellent terrain où on pourrait construire une belle maison d'école. Lorsqu'il revient inspecter Billeau en avril 1890, la municipalité semble favorable à une construction nouvelle plutôt qu'à une réfection de l'ancien bâtiment. La décision ne sera prise que deux ans plus tard en février 1892 et la municipalité en accord avec le sous-préfet charge l'architecte A. Tilleau de Bressuire d'établir les plans et devis d'un nouveau « groupe scolaire trois classes » et d'une mairie. Billeau avec plusieurs membres du conseil municipal sont tenus de donner tous les renseignements nécessaires à l'architecte.

Pour financer cette construction école/mairie, la municipalité décide en 1893 de vendre aux enchères l'ancienne école où la municipalité avait l'habitude de se réunir. Billeau, désigné comme expert, procède à

<sup>27</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 210, Inspection du 23 novembre 1888.

<sup>28</sup> Joseph Chauvière, cultivateur, est maire de Breuil-Chaussée de 1884 à 1909. Né à la Renaudière (49) en 1845, il décède à la Mazurie de Breuil-Chaussée, en 1922.

l'estimation de l'ancien bâtiment composé de deux salles de classes, du logement de l'instituteur avec une cour, un hangar, un serre bois, un jardin, un puits, une pompe et des lieux d'aisance au fond du jardin..., en tout un peu plus de 10 ares, mis à prix 4 000 Francs. L'enchère est remportée, « à la troisième bougie » par la veuve d'Augustin Gauffreteau, Louise Haye, de Breuil-Chaussée pour 4 680 Francs.



**Bâtiments de l'ancienne école publique de Breuil-Chaussée**

*Cliché de l'auteur*

Deux pavillons identiques encadrent celui de la mairie avec les salles de classe derrière. Le bâtiment de gauche abrite le logement de l'instituteur, la Poste (PTT) s'est installée dans celui de droite. Ainsi, à Breuil-chaussée, se dressent de façon visible, face à l'église paroissiale, les bâtiments que la municipalité est légalement tenue d'entretenir.

---

### **DEUX PARCOURS PROFESSIONNELS, DEUX DESCENTES AUX ENFERS**

---

La famille de Jean Jules Grelet, prévenue télégraphiquement de son décès le 20 mars 1900, arrive au Pin<sup>29</sup> pour rapatrier le corps à Nanteuil, près de Saint-Maixent. Seul l'instituteur de l'école publique du Pin, André Fournier et Paulin Bourdin accompagnent discrètement le convoi jusqu'à la gare de Cerizay<sup>30</sup>.

---

<sup>29</sup> Seule la présence du beau-frère de Jean Jules Grelet, Pierre Boudeau, semble attestée.

<sup>30</sup> André Fournier et son épouse Marie Gabrielle Loiseau sont les instituteurs publics de l'école du bourg du Pin, de 1893 à 1920.

Resté célibataire, Grelet était né dans une famille de propriétaire relativement aisée en 1863<sup>31</sup>. A l'âge de 20 ans, muni de son brevet élémentaire qu'il a obtenu à Niort en 1882, il écrit à l'inspecteur d'Académie<sup>32</sup> pour l'informer du désir d'entrer dans l'enseignement public. Il souhaite par ailleurs s'engager pour dix ans, le plus tôt possible, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1884, afin de bénéficier de la dispense de service militaire accordée aux instituteurs du public à cette époque.

A partir de 1833, le brevet élémentaire (ou brevet simple) était obtenu par ceux qui n'étaient pas allés au lycée, mais avaient suivi, après leur certificat d'études, un cours complémentaire à l'EPS (école primaire supérieure) pendant 4 ans. Malgré l'ouverture de l'Ecole normale de Parthenay<sup>33</sup> pour les garçons et de Niort<sup>34</sup> pour les filles, instituteurs et



**Brevet de capacité pour l'enseignement primaire de Marie Gabrielle Loiseau, épouse Loiseau, institutrice au Pin, Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 497.**

<sup>31</sup> Jean Jules Grelet est né le 5 février 1863 à Nanteuil, de Jean Grelet, cultivateur et de Madeleine Quintard.

<sup>32</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1 T 210.

<sup>33</sup> L'école normale d'instituteurs ouvre en 1835 dans les locaux de l'ancien couvent des Capucins à Parthenay. En 1887, elle investit des bâtiments rue du Marchioux. Elle ferme ses portes en 1976.

<sup>34</sup> Avant l'établissement d'une école d'institutrices à Niort, ouverte en septembre 1882, il existait à Saint-Maixent un cours pour former des institutrices, depuis 1861.

institutrices non normaliens représentent encore en 1899 76 % des enseignants titulaires des Deux-Sèvres<sup>35</sup>.

Charles Victor Billeau était lui originaire de Saint-Christophe-sur-Roc, distant d'une quinzaine de kilomètres de Nanteuil. Comme Jean Jules Grelet, il n'est pas allé à l'école normale. A 19 ans, il était passé devant un jury de six membres dans la salle de la Société d'agriculture de Niort qui l'avaient « jugé digne d'obtenir le brevet de capacité pour l'instruction primaire » avec la mention honorable<sup>36</sup>. Cet examen, doublé d'une enquête de moralité, souligne son origine modeste au sein d'une famille de quatre enfants : « son père était un ouvrier maçon estimé mais sans fortune<sup>37</sup> ». Il sera lui aussi dispensé de service militaire.

Leur B. E. (Brevet élémentaire) en poche, reconnus désormais fonctionnaires d'Etat, l'un et l'autre obtiennent une affectation dès la rentrée suivante. Jean Jules Grelet est nommé non loin de chez lui, à Béceleuf<sup>38</sup> tandis que Charles Victor Billeau file vers le sud du département, à Clussais<sup>39</sup> ; tous les deux comme instituteurs adjoints. Nul ne pouvait diriger alors une école avant l'âge de 21 ans.

Par la loi du 28 juin 1833, le ministre Guizot avait créé un corps d'inspecteurs primaires dépendant de l'inspecteur d'académie. Ils étaient chargés de visiter régulièrement les écoles de leur circonscription, arrivant, sans prévenir dans la classe des maitres. Ces inspections donnaient lieu à des rapports détaillés et des préconisations qui permettent aujourd'hui de retracer le parcours professionnel des enseignants.

Grelet comme Billeau furent des instituteurs « ordinaires », « sans grande intelligence » mais dévoués et zélés, sans problème de discipline selon les différents inspecteurs qui sont venus les visiter.

---

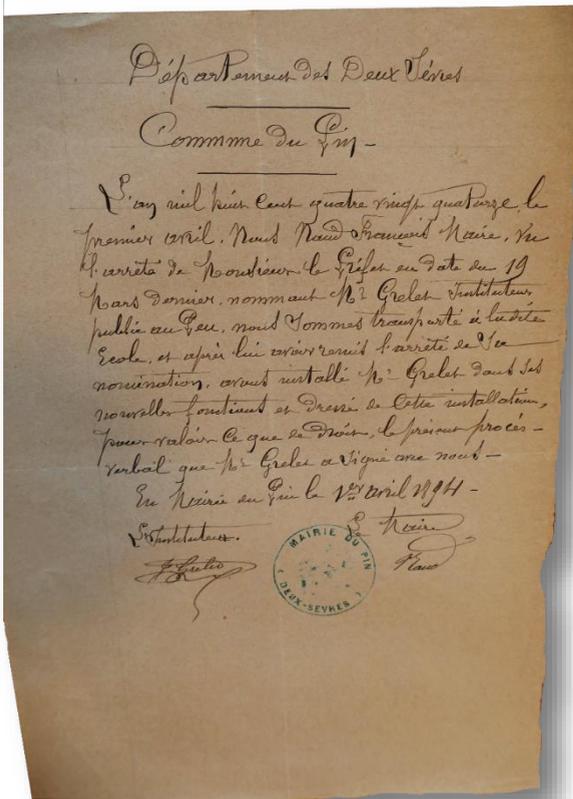
<sup>35</sup> Rapport de l'inspecteur d'académie au conseil général des Deux-Sèvres. [www.gallica.fr](http://www.gallica.fr)

<sup>36</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 178, mars 1876.

<sup>37</sup> Charles Victor Billeau est né à Saint-Christophe-sur-Roc le 29 mars 1857 de René Billeau et de Madeleine Boubein. Deux frères connus : François Billeau, sabotier à la Chapelle-Bâton et Jacques Billeau, maçon à Saint-Christophe-sur-Roc.

<sup>38</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 210. Installation à Béceleuf de Jean Jules Grelet, du 6 novembre 1883.

<sup>39</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 178. Installation à Clussais (Clussais-la-Pommeraiie), le 18 octobre 1876.



Installation de Grelet à l'école du Pin, le 1<sup>er</sup> avril 1894. Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 120.

Pourtant leur parcours révèle des personnalités différentes.

Jean Jules Grelet reste deux ans à Becéleuf. Il profite de l'ouverture d'une seconde classe à l'école de Nanteuil et de l'appui du Conseiller général républicain Jules Pierre Hays de Saint-Maixent pour demander son changement. Est-ce la lettre émanant d'un politique qui a été décisive mais son souhait est exaucé et il reçoit sa nomination pour Nanteuil où il est installé par le maire le 17 aout 1886, toujours comme instituteur adjoint. Bien considéré par les familles comme par les autorités, il y

reste 8 ans. Ce n'est qu'en 1894, qu'il devient directeur mais à l'école du hameau du Peu de la commune du Pin, tout au nord du département. Cette affectation ne semble pas le satisfaire et les rapports d'inspection deviennent de moins en moins flatteurs. Des douleurs articulaires l'obligent à s'arrêter pendant trois mois<sup>40</sup> en 1895, durant lesquels il retourne dans sa famille à Nanteuil. En 1897 sa santé s'est bien dégradée : « Il perdit subitement la raison et resta pendant quelques semaines, hanté d'étranges hallucinations au milieu desquelles il parlait d'en finir avec la vie ». Cet état dépressif ; conjugué à une consommation « immodéré d'alcool » ; inquiète.

<sup>40</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 120. Lettre du docteur Guinebertière de Cerizay.

Et ce n'est pas la présence de sa collègue Eglantine Bourdin, et surtout de son mari, qui permet d'apaiser ses angoisses.

Le ménage Bourdin, au passé orageux, fait l'objet d'une surveillance de la part de l'Inspecteur du primaire : « Madame Bourdin n'a plus la considération nécessaire pour remplir sa mission... au Peu<sup>41</sup> ». Son incompetence, son enseignement « vieux-jeu », mais surtout « l'intempérance de son mari », les violences de langage, les querelles de cet homme « alcoolique, désœuvré, phraseur, politicien<sup>42</sup> » nuisent fortement à la réputation de l'école laïque.

L'influence du couple sur Jean-Jules Grelet est invérifiable mais, si la valeur pédagogique de ce dernier n'est pas remise en cause et si ses rapports avec les parents d'élèves et le maire restent bons, l'inspection de mai 1899 évoque « son insouciance, une mise qui n'est pas suffisamment soignée ». Lors d'une autre visite quelques mois plus tard, l'inspecteur souligne qu'il est moins à cheval sur la propreté de ses élèves qu'un instituteur républicain devrait l'exiger. L'inspecteur sensible aux règles hygiénistes de l'époque remarque que « la figure et les mains de certains élèves ne paraissent pas nettoyés avec assez de soin <sup>43</sup> ». A la fin de l'année 1899, se sentant exilé, Jean Jules Grelet confie à l'inspecteur son souhait de se rapprocher de ses vieux parents. D'ailleurs le 23 janvier 1900, il espère bien obtenir un poste plus proche de Saint-Maixent car sa demande de mutation est accueillie favorablement par l'administration mais il n'attendit pas la réponse officielle...

Charles Victor Billeau va lui aussi connaître une descente aux enfers. Contrairement à Grelet, il ne reste instituteur adjoint que trois ans et il obtient un poste de direction à Noirterre en novembre 1879, lui aussi tout au nord du département<sup>44</sup>. Puis à la rentrée de septembre 1883, il remplace à Breuil-Chaussée Eugène Proust qui part à Saint-Aubin-de-Baubigné. Les

---

<sup>41</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 478.

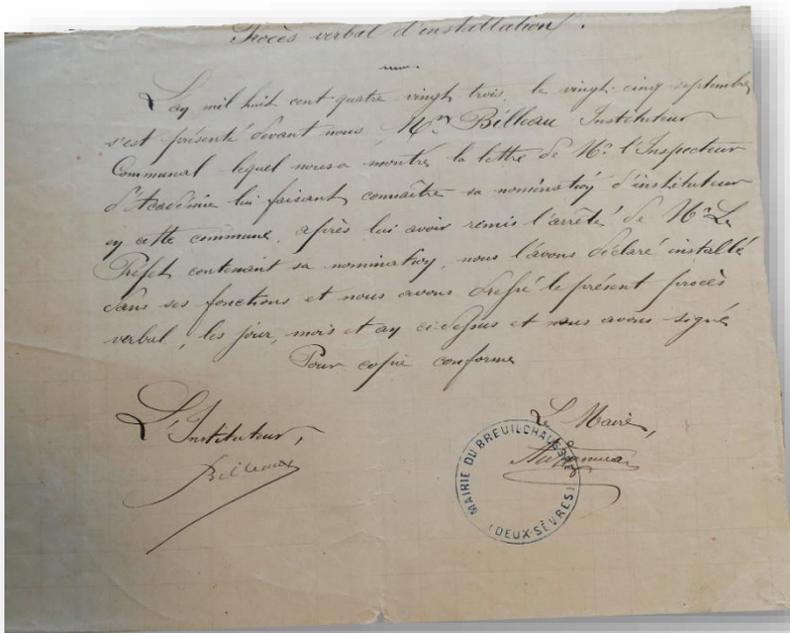
<sup>42</sup> *Ibidem*.

<sup>43</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 120, Bulletin d'inspection du 7 juillet 1899.

<sup>44</sup> La majorité des enseignants des écoles publiques sont originaires du sud du département. Il n'existe quasiment pas de « réservoir » local dans le bocage car ceux qui se destinent à la profession de maître ou de maîtresse d'école sont passés entre les mains du clergé catholique et optent pour l'enseignement religieux.

rapports d'inspection dépeignent Charles Victor Billeau comme un instituteur zélé, animé du désir de bien faire même si ses capacités semblent « ordinaires<sup>45</sup> ». A l'inverse de Grelet, Billeau fait beaucoup d'efforts pour s'intégrer. D'ailleurs en 1881, il a épousé une bocaine, Esther Blanche Poignat, la fille d'un bordier de Moncoutant<sup>46</sup>. Dès l'année suivante naît une petite Marguerite Charlotte Zénaïde Marie puis une seconde fille en 1887, Blanche Augustine Marie.

L'inspecteur Dauthuille, en 1900, insiste dans son rapport sur l'instruction primaire, le rôle social de l'instituteur. Si Grelet s'est révélé plutôt discret dans son école de hameau, Billeau qui s'était déjà impliqué dans la vie politique de Noirterre, va aussi jouer un rôle important dans la commune de Breuil-Chaussée puisqu'il cumule les fonctions d'instituteur et de secrétaire de mairie à partir de 1888. Cette double charge était courante à l'époque. Reconnus comme compétents, dévoués, travailleurs et



Installation de Billeau à l'école de Breuil-Chaussée, non datée.

Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 178.

<sup>45</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1 T 178, Rapport inspection 17 octobre 1883.

<sup>46</sup> Esther Blanche Poignat est la fille de d'Augustin Poignat de la Touche de Moncoutant et de Marguerite Mariat.

conscientieux, les maîtres sont un modèle pour toute une population dont une partie ne sait pas encore lire et écrire couramment.

Le maire Joseph Chauvière, successeur de François Auzanneau a une « confiance absolue<sup>47</sup> » en son secrétaire de mairie. Il rédige les actes officiels, aide les paysans dans leurs démarches administratives, transcrit le courrier... L'archiviste du département félicite même Billeau qui, en 1886, classe les archives de la commune, négligées par l'ancien maire dans un local humide assurant leur « conservation en les faisant sécher pièce par pièce<sup>48</sup>. » Une rémunération de 150 francs, puis au fil des années de 200 puis 250, vient compléter le salaire d'enseignant de Billeau qui, lui, reste constant dans le même temps : 1 326 francs.

Au niveau scolaire, les rapports d'inspection deviennent de plus en plus élogieux : « M. Billeau a une école qui va bien, c'est un maître actif et très consciencieux. Il est très considéré ». On parle même de le mettre sur les rangs pour une récompense honorifique en 1896.

Il a tout fait pour s'intégrer au mieux. Mais voilà, des rumeurs commencent à circuler, Billeau serait « un voleur de commune<sup>49</sup> ». Le Maire, Joseph Chauvière était resté discret jusque-là mais au début de l'année 1900, il s'en est ouvert à l'inspecteur primaire : il a de vagues soupçons sur l'intégrité de son secrétaire de mairie et instituteur qui aurait abusé de sa confiance pour détourner des fonds publics. Chauvière veut se montrer bienveillant vis-à-vis de Billeau, d'autant plus que les sommes détournées sont peu importantes. Il ne souhaite pas non plus accabler ce malheureux Billeau car tout le monde, à Breuil-Chaussée, est au courant de ses déboires conjugaux. Billeau n'avait-il pas reproché en public à son épouse d'être une « p.....<sup>50</sup> ».

A cette époque, l'instituteur est un notable au même titre que le médecin et le notaire. Il détient le savoir et les connaissances. Les familles lui confiant leurs enfants, sa conduite comme celle de sa femme et de ses propres enfants, doit être irréprochable. Des bonnes conditions de moralité

---

<sup>47</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 178, Lettre du sous-préfet au préfet de Niort du 19 mars 1900.

<sup>48</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 178, Rapport de l'archiviste Berthélé au Conseil général, 1886.

<sup>49</sup> Article du journal « Le Conservateur » du 1<sup>er</sup> avril 1900.

<sup>50</sup> *Ibidem*.

sont exigées. La femme de l'instituteur doit être digne de lui, elle doit avoir une attitude réservée. Ses enfants doivent être élevés de manière exemplaire. Billeau est fier de ses deux filles. Le 25 juillet 1899, il a obtenu un congé pour accompagner l'aînée, Marguerite qui, à 17 ans, passe le concours de l'Ecole Normale<sup>51</sup>. Sa sœur de 5 ans sa cadette, Blanche, va pouvoir entrer à l'EPS (Ecole primaire supérieure) de filles de Bressuire.

Par contre son couple est un naufrage : « Des scènes conjugales très vives causent un scandale dans la localité ». A la fin de l'année 1898, lorsqu'Esther Poignat ne peut plus cacher à son mari qu'elle est enceinte<sup>52</sup>, Billeau perd pied, ce ne peut être que de son amant. A ses yeux, cet état compromet son honneur et sa considération. D'ailleurs le sous-préfet dans sa lettre au préfet de Niort insiste dans son rapport : « M. Billeau, trop faible de caractère n'avait pas su rétablir l'ordre chez lui<sup>53</sup>. »

Ajoutée aux malversations financières, cette situation n'était plus tenable à Breuil-Chaussée. Après avoir fait l'aveu de ses indélicatesses à l'inspecteur, le secrétariat de la mairie lui est enlevé et Billeau, accablé, accepte son déplacement. Il rédige donc sa demande de mutation le 27 février 1900<sup>54</sup> et espère rester dans l'arrondissement de Bressuire pour permettre à ses filles aînées de poursuivre leur scolarité.

Il aurait obtenu un changement à Moutiers, près de Moncoutant<sup>55</sup>. Mais le 19 mars au matin, Charles Victor Billeau est trouvé mort dans son lit : il s'est empoisonné !

Le bruit du suicide va rapidement se propager et la presse cléricale va s'emparer du sujet, voyant là une belle occasion de déverser sa bile contre la République : « L'administration devait beaucoup à M. Billeau, son agent électoral, aussi elle le soutint de son vivant et lui fit après sa mort

---

<sup>51</sup> Marguerite deviendra institutrice et directrice en Maine-et-Loire. Elle épouse un instituteur. Elle décède en 1949 à Morannes (49).

<sup>52</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 178, Rapport d'inspection du 16 décembre 1898. Renseignements supplémentaires demandés par l'inspecteur du primaire. Le 13 février 1899, Esther Poignat met au monde une troisième fille, Madeleine Marguerite Louise Marie.

<sup>53</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 178. Lettre du sous-préfet au préfet du 19 03 1900.

<sup>54</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 178. Lettre de Billeau à l'inspecteur d'académie de Niort du 27 février 1900.

<sup>55</sup> Le journal le Conservateur du 1 avril 1900.

l'aumône du silence<sup>56</sup>. » Elle attaque Billeau non en tant qu'instituteur mais sur sa morale, ses problèmes conjugaux et bien sûr sur ses escroqueries financières. Le journal *Le Conservateur* va même jusqu'à insinuer que Billeau se serait suicidé « par ordre », « d'aucun affirme qu'il a été suicidé<sup>57</sup> ».

*Présumé à M. l'Inspecteur  
 Académie à l'Institut de  
 renseignements*  
 21/1/1900  
**Victorien Descroix**  
 Docteur en Droit  
 Procureur de la République  
 L'enquête Billeau conclut au suicide et j'écris au Maire  
 de Braud Chaurée qu'il ne m'oppose pas à l'inhumation  
 Broquiere

**Note du Procureur de la République autorisant l'inhumation de Billeau.**

*Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1T 178.*

Ce journal reproche aux autorités le silence qui entoure l'affaire et s'interroge. Pourquoi les scellés n'ont-ils pas été mis à la porte de la chambre de Billeau, pourquoi ne pas avoir analysé le flacon trouvé sur sa table de nuit, pourquoi ne pas pratiquer une autopsie, qui a prescrit un enterrement immédiat et en plus une cérémonie religieuse ? Il met en cause l'inspecteur du primaire qui n'est pas intervenu assez rapidement dans cette affaire. La théorie du complot n'est pas loin mais c'est l'image de l'école laïque qui est bien écornée dans une région où elle est déjà peu considérée.

<sup>56</sup> *Ibidem.*

<sup>57</sup> *Le Conservateur* du 1<sup>er</sup> avril 1900.

Ces deux disparitions à un jour d'intervalle dans deux lieux distants d'à peine 10 kilomètres ont profondément affecté l'Ecole publique et la population. Il est probable que le décès de Charles Victor Billeau originaire de la région de Saint-Maixent comme Jean Jules Grelet, a poussé cet instituteur souffrant depuis plusieurs années de pensées suicidaires, à une mise à exécution. L'administration scolaire s'empresse de remplacer les deux instituteurs pour ne pas laisser la vacance profiter à « l'école du bon Dieu ». Discrète<sup>58</sup>, elle ne se lance pas non plus dans la polémique soulevée par le journal « Le Conservateur ». Une chape de silence fait oublier ces deux faits divers, conformément à la logique de la politique « opportuniste » et prudente de l'enseignement « sans Dieu », évitant d'attiser les querelles scolaires.

---

<sup>58</sup> L'inspecteur du primaire sera présent à l'enterrement de Charles Victor Billeau à Breuil-Chaussée mais ne prendra pas la parole.